



PRESCRIPTION SUITE A UN DEGAT DES EAUX

Par **FAIZBD**, le **10/03/2023** à **19:15**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un studio que je mets en location.

En juillet 2019, un degat des eaux est survenu suite à une négligence du locataire et à endommager le plafond du voisin d'en bas. Je n'en ai pas été informé à ce moment la.

Il y a quelques mois soit plus de 3 ans apres, je recois une mise en demeure de reglement de plus de 4800€ de la part de l'assurance du voisin. Puis il y a qq jours une mise de demeure d'huissier mandaté par l'assurance, me demandant de regler cette somme

Puis je invoquer un delai de prescription?

Merci de votre aide